

Assemblée primaire de la Bourgeoisie

14 décembre 2021

Convoquée dans les délais légaux par affichage au pilier public à Massongex et Daviaz, cette assemblée est ouverte à 19h00 par Mme Sylviane Coquoz, en présence de 5 personnes. Elle se tient au 2ème étage du complexe polyvalent.

Excusés : Charles Maurice et Josiane
Daves Francine
Cettou Marie-Paule
Barman Nicolas, Carole et Jean-Baptiste
Farronato Yann
Dénervaud Morgane
Richard Gwenaël
Solioz Eric

Ordre du jour

1. Lecture du procès-verbal de l'Assemblée primaire du 15.06.2021
2. Budget 2022
3. Divers

1. Procès-verbal de l'Assemblée primaire du 15.06.2021

Le procès-verbal était à disposition sur le site ou au bureau communal, l'assemblée n'en demande pas la lecture. Il est donc adopté.

2. Budget 2022

Les chiffres, ainsi que le message introductif rédigé par la caissière-comptable, étaient à disposition sur le site ou directement au bureau communal.

M. Jordan Tristan explique qu'il y a un nouveau référentiel comptable MCH2 (Modèle Comptable Harmonisé) pour la commune et celui-ci est également appliqué à la Bourgeoisie ce qui ne facilite pas la lecture du budget.

Il y a également des changements au niveau numérotation et imputation des comptes

Les fonds de rénovation des bâtiments ne sont plus admis en fonctionnement. Ils doivent être dissouts et des réserves de politique budgétaire peuvent être créées pour l'établissement des comptes.

M. Tristan Jordan commente les comptes en expliquant qu'il n'y a pas de différence par rapport au budget 2021.

- Redevances hydrauliques supprimées
- Triage forestier + CHF 8'000.—ce qui compense la perte des redevances hydrauliques. Pour mémoire, le triage a changé son mode de travail. En effet, il travaille comme une entreprise. La part de Massongex est de 11%.
- Comme expliqué plus haut, le fonds de rénovation est dissout.

Le budget 2022 donne les chiffres suivants :

Revenu	CHF 53'220.—
Charges	CHF 41'000.—
Excédent revenu	CHF 12'220.—

L'assemblée accepte ce budget à l'unanimité.

3. Divers

Alpages

Très bonne édition de la serpette en présence d'une quinzaine de bénévoles. Le travail s'est effectué avec une grande efficacité (partie entre les deux chalets + partie sous la dent de Valère au niveau du chemin pédestre nettoyées).

Chalet Valère d'en bas

Travaux en cours, différents problèmes d'infiltration d'eau repérés et certains résolus grâce à la création d'un drain à l'extérieur.

Alpages Susanfe et Salanfe

Le conseil mixte a négocié avec la Commune d'Evionnaz étant donné que les bourgeoisies ne reçoivent plus de redevances hydrauliques. Pour 2020, le conseil mixte touchera la somme de CHF 20'000.—sous condition d'investissement sur les alpages de Salanfe et Susanfe.

La Commune d'Evionnaz versera à l'avenir CHF 1'000.— / an pour l'eau utilisée à l'Auberge de Salanfe et CHF 4'000.—à CHF 5'000.—à bien plaisir. Ces sommes sont versées toujours sous la même condition que citée plus haut pour réinvestir sur les alpages.

Chalet Salanfe

D'importants travaux se feront notamment concernant la remise aux normes électriques, l'isolation etc pour un coût estimé à CHF 100'000.—dont 60% de subvention.

Une étude est en cours concernant la construction d'un 2^{ème} chalet sur Susanfe.

Bâtiment

Il y a eu un changement de locataire. Mme Coluccia est partie. M. Bellon a repris son appartement et il y a une nouvelle locataire. La bourgeoisie a profité de ces déménagements pour rafraîchir les appartements (peinture, velux).

L'escalier sera tourné en janvier si tout va bien.

Le restaurant est fermé jusqu'à fin janvier, Mme Lau a dû se rendre en Chine auprès de sa maman.

Véronique Cettou relève l'état déplorable de la façade. La commission bourgeoise a prévu de rénover le bâtiment ces prochaines années.

Forêts

M. Jean-Michel Richard a pris sa retraite et c'est M. Julien Croset qui le remplace à la tête du Triage forestier.

Le Triage va investir dans :

- la construction d'un hangar (financer avec un emprunt à 0%)
- l'achat d'une scie, coût de CHF 65'000.— (somme prise dans les fonds propres du Triage)
- l'achat par le triage et une part pour utilisation privée prélevée sur le salaire du garde chaque mois

L'année prochaine, il y aura une coupe Swissgried qui sera effectuée derrière les halles Lorétan.

M. Jordan relève que le Triage fonctionne très bien. Il a du travail planifié actuellement jusqu'à fin avril.

La parole n'étant pas demandée, Mme la Présidente souhaite de bonnes fêtes de fin d'année aux personnes présentes.

Séance levée à 19h45

La Présidente :

Sylviane Coquoz

La Secrétaire :

Sandra Mariétan